

MOBILISATION VENDREDI 19 DECEMBRE POUR UNE AUTRE POLITIQUE SOCIALE ET CULTURELLE

Ce vendredi, 19 décembre, se tiendra la première réunion plénière du Conseil National des professions du Spectacle sous la présidence de Fleur Pellerin. Cette instance regroupe tous les syndicats de salariés du spectacle vivant et enregistré, ainsi que toutes les organisations d'employeurs, des représentants du ministère du Travail et bien sûr de celui de la Culture, et de nombreux administrations et organismes paritaires, tels AUDIENS, l'AFDAS, ou, par exemple, UNEDIC et Pôle Emploi. Cette réunion de fin d'année, venant après un changement important au niveau de notre ministère de tutelle et à la veille de la sortie prévue du rapport du trio de concertation Gille/Archembault/Combexelle, doit être l'occasion d'une expression forte de l'ensemble des professionnels du spectacle, dont notamment, bien sûr des artistes-interprètes.

Le projet de loi sur la culture, promis depuis l'élection présidentielle, devenu au fil de la mandature une loi simple, et non plus une loi d'orientation, a été encore dilué et affaibli dans la dernière ligne droite, sous l'impulsion de la nouvelle ministre et de son directeur de la création artistique. Il y a tout à craindre de ce projet, qui doit être officiellement lancé par la Ministre vendredi, mais dont copie a été obtenue par la « délégation renforcée » de professionnels qui s'est imposée à la réunion du bureau du CNPS la semaine dernière.

Les lois sur la réforme territoriale fragilisent le rôle de l'Etat dans le développement d'une politique culturelle. En même temps, de très nombreuses collectivités, à tous les niveaux, réduisent dramatiquement les moyens alloués à la culture, et donc menacent gravement l'emploi des artistes et des techniciens (et dans certains cas, la liberté d'expression).

La loi sur le financement de la sécurité sociale menace l'existence de la Caisse des congés spectacle, tout récemment adossée à AUDIENS.

Et la Mission de Concertation a retardé la parution de son rapport. Aucune indication ne laisse penser que nos propositions seront prises en compte. Pendant ce temps, de nombreux professionnels du spectacle, surtout des jeunes, mais pas seulement, restent « bloqués » par le nouveau système de « droits rechargeables » avec des indemnités régime général très bas, malgré le fait qu'ils aient 507 heures ou plus de travail dans le spectacle. Les résidences de création ne compteront plus pour ouvrir des droits pour beaucoup d'artistes. Et l'arrêté officialisant le financement par l'Etat de l'infâme « différé » des annexes issues la Convention Unedic de 2014 a été publié, et comme on craignait, il ne met pas de date limite à cette opération. Les prémices d'une « caisse autonome » peuvent s'y cacher. Les signataires de l'accord du 22 mars refusent d'envisager la négociation d'un avenant pour revoir les textes d'assurance chômage avant l'expiration de la convention actuelle. Et Fleur Pellerin, qui, au moment de sa prise de fonctions, a évoqué la possibilité d'un instrument législatif en cas de blocage, n'y fait plus référence !

Les artistes-interprètes ont toutes les raisons pour interpeller avec force leur Ministre de tutelle. Ce VENDREDI 19 DECEMBRE 2014 est l'occasion pour se rassembler dans des actions fortes, lors de la réunion du CNPS.

Le SFA se joint aux autres syndicats de la Fédération du Spectacle CGT pour appeler les professionnels à manifester pour une autre politique vis-à-vis de la culture et les travailleurs culturels, pour l'emploi et pour une protection sociale adaptée et conférant de nouveaux droits, par des grèves et manifestation le Vendredi 19 décembre, et notamment par une MANIFESTATION A PARIS LE 19 DECEMBRE A 10H PARTANT DE L'OPERA GARNIER (M° Opéra). Votre participation est indispensable !